



Registre des délibérations - Délibération n° 10 : 12/02/2016

« CONSTITUTION D'UNE CARTOGRAPHIE ET D'UN RÉSEAU DE SITES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ EN CAMARGUE »

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze février à 9h30 sous la présidence de M. David Grzyb.

► Étaient présents

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
Commune d'Arles : Bernard Bacchi, David Grzyb, Claude Lecat
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Henri Pons à Corinne Chabaud
Commune d'Arles : Alain Dervieux à Bernard Bacchi, Nicolas Koukas à Claude Lecat
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Roger De Murcia
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard
Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Yves Masoni à David Grzyb
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Claude Rossignol à Bernard Arsac

► Étaient absents-excusés

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Véronique Miquelly
Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
Métropole Aix-Marseille-Provence
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 15 membres

► Autres personnes présentes :

François Roberi, chargé d'interventions unité littoral, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Jean-Paul Mariani, chef de projet, service « Parcs, espaces naturels et biodiversité », Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, responsable administratif et financier, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	23	23

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	60

Date de convocation
25/11/2015 : DG/CH - 901
20/01/2016 : DG - 901





Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Délibération n° 10 : 12/02/2016

« CONSTITUTION D'UNE CARTOGRAPHIE ET D'UN RÉSEAU DE SITES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ EN CAMARGUE »

Afin de compléter les connaissances nécessaires à la gestion des espaces naturels dont certains sont gérés par le Parc naturel régional de Camargue, une cartographie fine des habitats et des espèces est proposée. Les sites tests concernés sont : la Bélugue, le domaine de la Palissade et le domaine public maritime, au droit du domaine de la Palissade, dont la gestion sera bientôt transférée au PNR de Camargue représentant ensemble plus de 2000 ha. Ces cartographies seront compatibles avec celles déjà existantes à une plus large échelle, et seront valorisées via le Système d'Information Territorial des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les données récoltées permettront d'améliorer les connaissances sur les processus déterminant le fonctionnement et l'évolution, des milieux.

Par ailleurs, le Bruant des roseaux à gros bec vivant dans certains milieux concernés par la cartographie proposée ci-dessus fait déjà l'objet d'un suivi régulier, sur le littoral méditerranéen entre Montpellier, et l'étang de Berre. Ce suivi s'appuie sur la méthode de Capture-Marquage-Recapture (bague avec des filets) et de prélèvements génétiques (en collaboration avec l'Université de Bourgogne). Ce programme est effectué sur un réseau de sites. En Camargue, sur les espaces naturels gérés par le Parc, deux sites sont suivis dans le cadre de ce programme: Rousty et le They de Roustan.

Afin d'approfondir les premiers résultats obtenus, il est proposé de renforcer le dispositif en intégrant d'autres territoires, pour permettre d'acquérir de plus amples connaissances sur d'autres espèces paludicoles en complémentarité avec les suivis déjà existants par écoutes (comme la Lusciniole à moustaches). Les terrains du Mas Neuf, du Mas de la Bélugue et du Domaine de la Palissade sont ainsi proposés.

Toutes les données récoltées aideront à l'établissement d'outils de gestion dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion des espaces naturels.

Ces programmes s'inscrivent dans le cadre d'une demande spécifique auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône d'aide à la biodiversité pour 2016.



► Plan de financement prévisionnel :

Dépenses 2016	Montant	Recettes 2016-2017	Montant
1 stagiaire (cartographie et suivis habitats et espèces protégées de Camargue) + ingénierie PARC	13 000 €	Conseil Départemental 13	16 000 €
Équipements (matériel de suivi, optiques, informatique...)	4 000 €	Autofinancement PARC	4 000 €
Formation baguage sur 3 sites gérés par le Parc	3 000 €		
Total dépenses	20 000 €	Total recettes	20 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Approuve le programme proposé,
- Autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de l'opération et de signer tous les documents y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
David Grzyb



